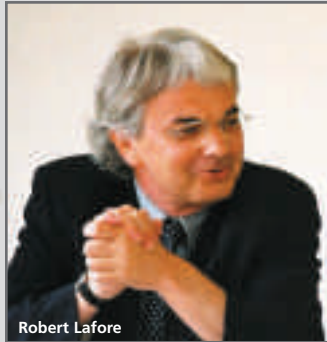


EDITORIAL



Robert Lafore

Mises en chantiers

Les plus anciens (encore que le terme soit un peu excessif...) des étudiants qui viennent de rentrer en Cinquième année de scolarité et qui ont connu, alors qu'ils débutaient leur cursus à Sciences Po Bordeaux, les grands travaux d'extension de l'établissement, sur le devant de notre bâtiment, pourront dire, découvrant les multiples chantiers en cours, aussi bien dans la partie « Recherche » que dans la « Bibliothèque principale » que, décidément, cette maison n'a de cesse que de s'agrandir.

Le premier souci qui occupe les responsables de l'établissement, dans un tel contexte, c'est celui de la gêne que ne manque pas de provoquer ce type de travaux. D'autant que cette fois-ci il ne s'agit pas d'une construction présentant une unité de lieu, ni même une unité de temps : ce sont trois chantiers secondaires qui fonctionnent indépendamment les uns des autres et qui s'étalent sur une période de plus de neuf mois entre les premiers coups de pioches d'élargissement de l'Aile Recherche et les derniers coups de pincesaux de l'agrandissement du pôle documentaire. Nous sommes parfaitement conscients que les usagers de l'Institut (les étudiants en formation initiale en tout premier lieu, mais également celles et ceux qui sont ici pour préparer des concours administratifs externes ou internes, ou

Suite en page 2 >>>

DOSSIER

Arrêt sur image



Le principe d'évaluation est dans l'air du temps et le monde universitaire n'échappe pas à la règle. La loi de programme pour la recherche de 2006 introduit ainsi une évaluation systématique, périodique et indépendante des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Sciences Po Bordeaux, au même titre que son université de rattachement Bordeaux IV se trouve concerné par ce dispositif, placé sous la responsabilité du Comité national d'évaluation (CNÉ). La procédure, engagée depuis le mois de février 2006, prévoit la constitution d'un rapport d'autoévaluation interne de l'établissement. Ce travail d'introspection, aujourd'hui terminé, a consisté à mettre en lumière les forces et les faiblesses de l'Institut, en matière de politique de formation, de poli-

tique scientifique et de management. Élaboré selon une méthode participative coordonnée, par un comité de pilotage, cet outil a un double objectif. Il constitue tout d'abord pour l'établissement le moyen de susciter des débats constructifs au sein, dans une logique d'amélioration permanente de son fonctionnement. Il représente par ailleurs le socle à partir duquel le CNÉ définit puis effectue sur place à Sciences Po Bordeaux son expertise, qui conduira *in fine* le Comité à rédiger

puis à rendre public son rapport d'évaluation définitif. Si les résultats de cet « audit » n'ont pas « d'incidences directes » sur le fonctionnement de l'école, nul doute que les appréciations formulées, connues au premier trimestre 2007, ne resteront pas sans effet. Sciences Po Bordeaux a donc mis un soin tout particulier à effectuer un arrêt sur image de son intense activité.

La démarche d'évaluation de Sciences Po prend effectivement

□ □ □ Suite en page 4 >>>

Sommaire

Arrêt sur image

Pages 1/3/4/5

Un exemple de bonne pratique
Interview de Michel Pereyre

Elections générales en Suède, le 17 septembre 2006

L'art de cultiver sa social-démocratie

Pages 6/7

Un parcours au crible

Intégration et gouvernance européennes (IGE)

Page 8

La couronne australe

Page 9

Rencontres : Des débats en perspectives

Page 10

Plus values : Le sourire de Sciences Po Bordeaux

Page 11

et aussi...

TRAVAUX

Page 2

TRAJECTOIRE : ARNAUD BENEDETTI

Page 12

EDITORIAL SUITE...

encore, naturellement, les enseignants et chercheurs fréquentant l'établissement) et les personnels administratifs, enseignants, chercheurs et techniques qui y passent leur journée de travail, vont vivre encore quelques semaines dans la poussière, le bruit et le provisoire. Encore que, pour connaître précisément le calendrier du chantier... le pire reste à venir quand il va s'agir de casser le mur de façade de la Bibliothèque et ouvrir la communication avec l'extension de cette partie du bâtiment.

La deuxième préoccupation qui est la nôtre s'inscrit dans une dimension plus pédagogique et directement liée à notre mission de formation. Nous espérons, quand ces chantiers auront pris fin, que les outils de travail offerts à tous ceux qui fréquentent Sciences Po Bordeaux permettront une optimisation de l'ensemble de nos ressources documentaires. L'ambition de ces travaux décidés en 2004 était de mettre en adéquation la reconstruction de notre maquette pédagogique et les moyens matériels proposés aux étudiants. L'avenir proche dira si cet objectif a été atteint. Il n'en reste pas moins vrai qu'une formation de haut niveau n'est pas dissociable d'un volet documentaire constamment actualisé et disposant pour cela d'espace et de moyens renforcés.

C'est aussi cela une des réponses à un autre chantier qui nous a occupés pendant tout le premier semestre et qui est loin d'être achevé, même si les murs ne tremblent pas pendant son déroulement, celui d'une évaluation qualitative du fonctionnement de Sciences Po Bordeaux, auquel ce numéro réserve une place privilégiée. Ce chantier-là s'inscrit dans le cadre de la mission du Conseil National d'Évaluation dont l'un des objectifs, mais ce n'est pas le seul, consiste à nous amener à parfaire, toujours davantage, notre mission de service public d'enseignement supérieur et de recherche. Mission qui est tout autant notre devoir que notre ambition. ■

Robert LAFORE



Un exemple de bonne pratique

Extension[S] a interrogé Laurence Pinson, chargée de mission au Comité national d'évaluation (CNÉ), sur le rapport d'auto-évaluation remis par Sciences Po Bordeaux.

Comment appréciez-vous le rapport d'autoévaluation rédigé par les équipes de Sciences Po Bordeaux, première étape de l'évaluation de l'Institut ?

La méthode d'évaluation interne conçue par l'IEP de Bordeaux à partir du Livre de références remis par le CNÉ lui a permis d'ouvrir une large concertation. L'Institut s'est ainsi donné les moyens d'identifier de manière quasi-exhaustive ses points faibles, ses points forts et ses potentialités. Ces analyses portées au niveau de la direction ont été synthétisées en vue d'examiner des perspectives d'améliorations de sa performance. La qualité du résultat obtenu est donc à la mesure de la qualité de la méthode employée. Nous estimons que ce rapport d'auto-évaluation est un exemple de bonne pratique transférable à d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Quels sont les points de ce rapport, en matière de politique de formation, de politique de recherche et de management, positif ou négatif, qui ont particulièrement retenu votre attention ?

Lors de la rencontre entre l'IEP et le CNÉ, qui a permis une discussion sur le rapport d'auto-évaluation, plusieurs constats communs se sont dégagés, notamment la stabilisation de l'offre de formation, sa lisibilité, sa visibilité. En ce qui concerne la recherche, l'IEP tient à renforcer le développement de ses collaborations avec des partenaires importants comme le CNRS et à consolider son dispositif de recherche. Par ailleurs, il souhaite consolider son axe de professionnalisation par la recherche. Enfin en termes de management, l'IEP reconnaît que le passage de la scolarité à 5 ans (LMD) l'a conduit à une vaste réforme du fonctionnement de ses structures internes. Ce sont ces points qui ont fait débat, à partir du rapport d'auto-évaluation, entre le CNÉ et l'IEP. Ils seront confrontés aux appréciations et

constats émis par les experts suite aux visites d'expertise (octobre 2006).

Quelle incidence ce rapport aura-t-il sur les experts que vous allez mandater pour évaluer, sur place, Sciences Po Bordeaux ? Quand et sous quelle forme allez-vous remettre le résultat de l'évaluation de Sciences Po Bordeaux ?

Les experts sont destinataires du rapport. Chacun l'analyse, le CNÉ également de son côté. Un échange approfondi sur le rapport est organisé au cours de la première journée de travail commun de l'équipe en charge de l'évaluation constituée des quelques personnes du Comité responsables de ce projet et du collège d'experts. Cette phase d'analyse est le point de départ de l'évaluation et va peser lourd dans l'élaboration de la lettre de mission que le CNÉ remet aux experts. Elle détermine en quelque sorte l'orientation de l'expertise externe et conduit le

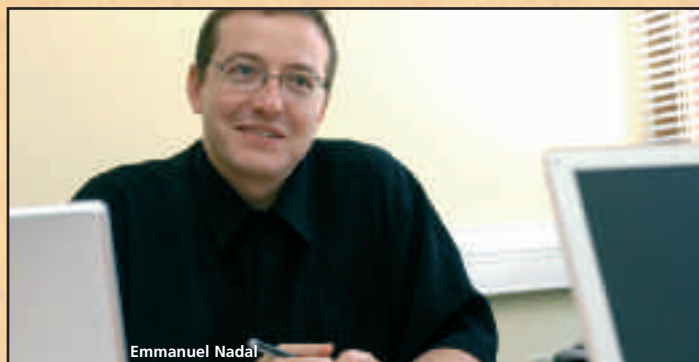


CNÉ à dégager avec eux la problématique de l'évaluation. L'examen d'une documentation complémentaire ainsi que des discussions avec l'équipe de direction viennent bien entendu compléter l'analyse de cet outil d'investigation. L'établissement, s'il veut tirer réellement profit de l'intervention du CNÉ, a donc intérêt à jouer franc-jeu. L'auto-évaluation est une étape fondamentale du processus d'évaluation. Une partie

du rapport (chapitre II) est consacrée à l'appréciation de la qualité de l'auto-évaluation. Elle fait partie intégrante du rapport final public*, et est portée à la connaissance des citoyens. ■

*Parution 2007 (il sera intégré à celui de son Université de rattachement, Montesquieu-Bordeaux IV)

« Une action enrichissante »



Emmanuel Nadal

Le rapport d'évaluation de Sciences Po Bordeaux a été élaboré sous le contrôle d'un comité de pilotage *ad hoc*, qui a validé le travail proposé, commenté et au besoin amendé les démarches effectuées, et assuré un suivi des travaux jusqu'à la production du rapport remis au CNÉ. Conformément au principe participatif placé au centre de l'autoévaluation de Sciences Po Bordeaux, ce comité, composé de 12 membres, a été

nommé sur un mode représentatif des différents publics de l'établissement (voir encadré p. 4). Ainsi, trois représentants des élus étudiants au Conseil d'administration ont participé à ce travail collectif, dont Marion Breuleux, alors étudiante en 4^e année à Sciences Po Bordeaux. Cette dernière a d'ailleurs fait partie de la petite délégation de Sciences Po Bordeaux qui a présenté à Paris le rapport au CNÉ. Une réunion jugée « détendue,

constructive et positive » par la jeune femme. Interrogée sur son rôle et celui de ses pairs étudiants, Marion Breuleux répond que « leur contribution a été modeste, rythmée par les réunions aux comités de pilotage et la participation aux entretiens ». Elle garde de cette expérience le souvenir « d'une action enrichissante », sur le fond comme sur la forme. Elle a apprécié notamment « l'effort d'écoute d'Emmanuel Nadal », qui a permis de recueillir « sans exclusive les remarques et doléances des uns et des autres ». Elle voit, au-delà de ce rapport, le moyen de « tirer un bilan annuel de l'établissement » et, à partir de là, « d'institutionnaliser des modes de communication entre chaque corps de l'Institut ». Les étudiants interrogés ont en effet exprimé le souhait de mieux visualiser les différents interlocuteurs de l'établissement, afin d'identifier les personnes ressources selon les problématiques posées. ■

suite de la page 1



□ □ □

place dans un calendrier chargé. Cette sollicitation externe s'ajoute à la mise en œuvre de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances), à la préparation du contrat quadriennal 2007-2010 et à l'inspection menée par l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche. Le tout orchestré dans une phase d'ajustement suscitée par la réforme Licence Master Doctorat et le passage de la scolarité à 5 ans, qui a conduit à la redéfinition de nombreuses procédures et la redistribution de compétences entre services. Mais c'est finalement en cette période bousculée que Sciences Po Bordeaux a peut-être le plus besoin de « prendre du recul ». D'où la décision de l'Institut de tirer profit de la situation en plaçant cette évaluation « sous le double signe de la sincérité et de l'efficacité », comme l'indique Emmanuel Nadal, rapporteur du dossier. Chargé de mission à l'Institut, il a porté à bout de bras ce projet avec un sens aigu de la concertation. Sciences Po Bordeaux avait en effet deux écueils majeurs à éviter. D'une part, que l'évaluation ne retienne qu'un point de vue, en l'occurrence celui de la Direction, et que l'autoévaluation confine alors à l'autojustification de l'action

menée, voire à l'autosatisfaction ; d'autre part, que l'évaluation sollicite les acteurs sans coordination ni discrimination, au risque de rendre alors la procédure incontrôlable et l'évaluation peu lisible. D'où le choix, préconisé par le CNÉ, d'opter pour une formule participative articulée autour du recueil de données factuelles (permettant ainsi de dessiner un premier panorama de la situation de l'établissement) et la conduite d'entretiens semi-directifs, (permettant aussi de recueillir les avis, opinions et critiques) de différents acteurs de l'établissement.

33 conversations d'une heure et demie chacune environ ont été enregistrées à cet effet, avec des enseignants et des enseignants-chercheurs, des étudiants, du personnel de bibliothèque, des chercheurs et du personnel administratif de recherche et du personnel administratif de l'établissement. L'analyse « qualitative » de leurs propos, recoupés les uns les autres puis croisés avec des données « quantitatives », a permis de nourrir le rapport d'autoévaluation. Ce travail a été encadré par un comité de pilotage (lire encadré), et présenté dans un rapport d'autoévaluation d'une centaine de pages.

Arrêt sur image

Un référentiel

Le rapport d'autoévaluation tient de l'audit, du diagnostic et de la prospective. Il permet de comprendre, au regard du passé ancien ou récent, la situation actuelle de l'Institut, pointant ici ou là, de manière générale ou précise, tel ou tel dysfonctionnement, et indiquant telle ou telle piste de progrès. Le rapport a été construit à partir du Livre des références fourni par le CNÉ et a été articulé autour d'un catalogue des bonnes pratiques. Une méthodologie qui assure, comme l'explique Michel Pereyre, professeur émérite à l'Université de Bordeaux 1 et Vice-président du CNÉ, l'évaluation selon une même grille de lecture d'établissements très hétérogènes (lire interview page 5). Si la démarche d'évaluation – à travers notamment son rapport d'autoévaluation – constitue « un référentiel » qui permet à l'établissement de prendre date

et d'acter son évolution, elle demeure aussi pour les autorités de tutelle le moyen de faire prendre conscience aux établissements des efforts à effectuer, comme le confirme Michel Pereyre. « La publication et la large diffusion des évaluations ne peuvent pas laisser indifférent un établissement à l'heure où il est placé dans une situation de compétition croissante, tant au niveau national que dans le cadre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ». On attendra donc avec beaucoup d'intérêt le rapport définitif d'évaluation du CNÉ, qui doit être publié au premier trimestre 2007. Sans préjuger aucunement de son résultat, on notera au moins que la démarche de l'Institut a été approuvée par le CNÉ (lire les propos de Laurence Pinson, chargée de mission du Comité, page 3). En tout état de cause, conclut Emmanuel Nadal, « l'accueil réservé à l'initiative du CNÉ au sein de Sciences Po Bordeaux laisse à penser que le principe de l'évaluation est entré dans les esprits à tous les niveaux de l'institution ». C'est déjà beaucoup. ■

Un comité de pilotage *ad hoc*

Le Comité de pilotage de l'évaluation de l'Institut est composé de 12 membres, qui sont :

3 membres *ès-qualités* [Robert Lafore (directeur), Didier Chabault (secrétaire général), Emmanuel Nadal (chargé de mission)] – 3 représentants des élus étudiants au Conseil d'administration (Marion Breuleux, Sylvain Laval et Arnaud Wieber) – 2 représentants des élus enseignants et chercheurs au Conseil d'Administration (Michel Favory et Vincent Hoffmann-Martinot) – 2 représentants des élus du personnel administratif à la Commission paritaire d'établissement (Catherine Blanc et Elisabeth Vignati) – 2 représentants de la commission d'évaluation des enseignements (Céline Thiriou et Jean-Pierre Sardin). ■



Calendrier de l'évaluation de Sciences Po Bordeaux

Février 2006 : visite liminaire des représentants du Comité national d'évaluation (CNÉ) et début du rapport d'autoévaluation

Février-Avril 2006 : constitution d'un Comité de Pilotage, entretiens internes avec un panel d'acteurs de l'établissement et rédaction du rapport d'autoévaluation (envoi fin Mai 2006)

7 Juillet 2006 : présentation du rapport d'autoévaluation au CNÉ par une délégation de l'Institut.

18 - 20 Octobre 2006 : visite des experts du CNÉ à Sciences Po Bordeaux

1^{er} trimestre 2007 : publication du rapport d'évaluation de l'Institut par le CNÉ ■

Interview de Michel Pereyre

Michel Pereyre, Professeur émérite à l'Université Bordeaux I et Vice-président du CNÉ, décrypte les mécanismes de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et nous en explique l'intérêt et la finalité.

L'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche est-elle une idée nouvelle? A défaut, qu'est-ce qui change aujourd'hui et quelle est la finalité du dispositif actuel?

L'évaluation de la qualité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche n'est pas une idée nouvelle. Ainsi, dès 1984, la loi sur l'enseignement supérieur a créé le Comité national d'évaluation (CNÉ), devenu Autorité administrative indépendante en 1989. Sa mission est d'appréhender un établissement de façon globale (évaluation institutionnelle), en examinant sa stratégie et ses résultats dans tous les domaines (pilotage et management, offre de formation, politique de recherche, conditions de vie et de travail des étudiants, ...) et en analysant les mécanismes d'assurance de la qualité qu'il met en œuvre. Si les avis et recommandations du CNÉ ont certainement permis aux établissements de progresser, ils ne semblent pas avoir toujours eu un impact décisif sur les décisions prises par les tutelles, en particulier faute d'évaluations systématiques avec une périodicité opérationnelle. Par ailleurs, les ministères chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche ont, depuis longtemps, appuyé certaines de leurs décisions (reconnaissance et financement d'unités de recherche, habilitations de diplômes, accréditations d'écoles doctorales, financements contractuels...) sur des évaluations plus ou moins formalisées, parfois contestées par suite du double rôle d'évaluateur et de décideur joué par les tutelles et d'une transparence insuffisante. Ce qui change aujourd'hui c'est que la loi de programme pour la recherche de 2006 introduit une évaluation systématique, périodique (au rythme des contrats passés entre les établissements et l'État), indépendante et transparente de tous les aspects de la vie des établissements d'enseignement supérieur et

de recherche. La nouvelle Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AÉRES), dans laquelle doit se fondre le CNÉ d'ici à la fin 2006, est destinée à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche française et à asseoir les décisions des tutelles. Comme le CNÉ actuellement, elle diffusera largement les résultats de ses évaluations, notamment à l'attention des usagers et des décideurs et partenaires nationaux, communautaires ou internationaux. Une plus grande autonomie, à laquelle aspirent les établissements d'enseignement supérieur, ne peut découler que d'une plus stricte évaluation de l'ensemble de leurs activités dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

Quels sont les « fondamentaux » de votre méthodologie d'évaluation qui vous permettent « d'apprécier », à partir de critères communs, des établissements très hétérogènes?

Il est clair que le paysage universitaire national renferme des situations très différentes entre elles. L'objectif d'une évaluation est d'apprécier la façon dont chacun remplit ses missions, en fonction de ses caractéristiques, de son environnement et des moyens dont il dispose. Pour ce faire le CNÉ a élaboré une méthodologie, qui a fait ses preuves, et qui ne manquera certainement pas d'être adoptée par l'AÉRES : l'évaluation externe est précédée par une évaluation interne (autoévaluation) au cours de laquelle l'établissement se décrit en se situant par rapport à une liste de critères regroupés dans un « Livre des Références ». Les critères sont des exemples de bonnes pratiques, non exhaustifs, qui couvrent l'essentiel des missions et activités d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. L'établissement ne tient pas compte des critères hors de son champ d'activité mais, le cas



échétant, il peut en proposer d'autres, qui lui sont particuliers, assortis d'indicateurs de résultat pertinents ; il est ainsi à même de démontrer ses forces, ses progrès, de reconnaître ses faiblesses et de situer ses actions dans le cadre d'une politique de qualité. Sur la base du rapport d'autoévaluation et en tenant compte d'autres sources d'information (données et statistiques ministérielles, contrat quadriennal de développement signé avec l'État...), le CNÉ, en concertation avec l'établissement, dégage les points sur lesquels portera l'évaluation externe, qui sera menée, sur site, par des experts missionnés. Ainsi, l'évaluation institutionnelle est conduite de façon « personnalisée », en fonction des caractéristiques propres de l'établissement évalué. Par ailleurs, il est important de souligner que les rapports d'expertise externe ne servent que d'éléments pour la rédaction, par l'équipe CNÉ chargée de l'évaluation, du rapport final, et que ce rapport est discuté et validé par l'assemblée plénière du CNÉ ; il est alors possible de faire intervenir des éléments de comparaison entre établissements de types similaires. *Last but not least*, le rapport final est communiqué au chef de l'établissement, qui rédige une « réponse » faisant partie intégrante de l'évaluation publiée et largement diffusée.

« L'évaluation » peut-elle engendrer « des sanctions » directes, ou indirectes? Si oui, de quelle nature, qui les applique et comment?

Si non, croyez-vous que les vertus « de la consultation » soient suffisantes pour inciter les établissements à progresser?

L'évaluation par le CNÉ n'a pas pour objet d'entraîner des « sanctions » directes, positives ou négatives. Elle peut, certes, avoir des conséquences indirectes : attitude plus ou moins bienveillante des tutelles à l'égard des demandes de l'établissement, notamment en matière d'habilitation de diplômes, de reconnaissance d'unités de recherche ou, sujet particulièrement sensible, d'attribution de financements ou d'allocation de ressources humaines ; confiance renforcée ou écornée de la part des partenaires (collectivités territoriales, entreprises), voire des usagers ; rayonnement national ou international. Il n'en demeure pas moins que l'exercice de l'évaluation systématique, initié par une phase d'autoévaluation, constitue un puissant levier pour inciter un établissement à progresser : l'ensemble de la communauté universitaire est ainsi régulièrement amené à se pencher sur la qualité de ses pratiques, sur son efficacité, et à apprécier, par elle-même, ses points forts à conforter ou ses points faibles à remédier. D'un autre côté, la publication et la large diffusion des évaluations ne peuvent pas laisser indifférent un établissement à l'heure où il est placé dans une situation de compétition croissante, tant au niveau national que dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur. ■

Élections générales en Suède, le 17 septembre 2006

L'art de cultiver sa social-démocratie



Anne Couvidat

La Suède fait souvent rêver... Pour des raisons multiples et variées. Son modèle est souvent cité en exemple. Sans doute pense-t-on connaître ce royaume de Scandinavie qui fut l'une des grandes puissances de l'histoire européenne. Dans les faits le pays réserve plus d'une surprise. Les dernières élections générales organisées le 17 septembre 2006 en apportent une nouvelle preuve. En route pour Stockholm.

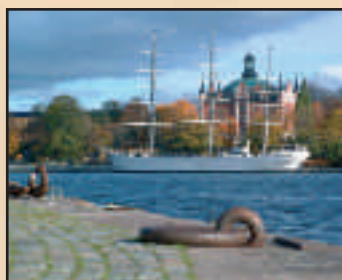
La victoire de la coalition de centre-droit aux élections législatives suédoises du 17 septembre a été présentée comme « historique ». Elle a en effet mis fin à « l'hégémonie » du parti social-démocrate, au pouvoir 65 de ces 74 dernières années (le Premier gouvernement social-démocrate suédois fut constitué en 1932). Cette victoire n'est cependant pas la révolution qu'il paraît. Le parti Social-démocrate a obtenu plus d'un tiers des suffrages (34,94 %), alors que le principal parti de droite (rebaptisé les Nouveaux modérés) n'a réuni que 26,23 % des votes. Certes, la Social-démocratie a perdu des électeurs (elle réalisait 40 % des voix aux élections de 2002), tandis que les Nouveaux modérés sont en progression (il faisait 15 % en 2002). « Premier Ministre ces 10 dernières années, Göran Persson, 57 ans, était également à la tête du parti social-démocrate. A l'issue des élections, il a présenté sa démission, et la social-



Stockholm

démocratie suédoise va devoir trouver un nouveau leader. Ce pourrait être une femme : les médias évoquent le nom de Margot Wällstöm, actuelle vice-présidente de la Commission européenne. »

Ainsi, la social-démocratie reste le plus important parti du Parlement suédois (*Riksdag*), en termes de voix comme de sièges. Elle occupera 130



sièges, le parti modéré n'en comptera que 97. Mais la coalition quadripartite de centre-droit rassemblera 178 sièges des 349 sièges du *Riksdag*. Le parti du centre (ancien parti agrarien), le parti libéral et les chrétiens démocrates, signataires d'un programme électoral commun avec les Modérés, leur « apportent » 81 sièges. Les Verts et l'ancien parti communiste suédois (devenu *Vänsterpartiet*) passent tous deux la barre

des 4 %, qui, selon les règles du scrutin proportionnel suédois, est synonyme de représentation au Parlement. Ainsi, face aux 178 sièges de l'alliance de centre-droit, le parti social-démocrate et ses traditionnels soutiens, les écologistes et l'extrême gauche, en aligneront 171. Difficile, dans ces conditions, d'évoquer une totale rupture au sein de la vie politique suédoise.

La continuité en guise de changement

Continuité : telle semble être, paradoxalement, la signification de ce scrutin. Ainsi, la Suède ne connaît pas la crise de la représentation politique, qui touche nombre de démocraties européennes. La participation électorale y est élevée (81,99 %), et même en hausse par rapport aux précédentes élections. Le fait que l'ensemble des scrutins (législatif, régional et municipal) se tiennent en même temps, tous les 4 ans, favorise sans doute la mobilisation des électeurs. Mais un autre signe atteste de la stabilité démocratique sué-

doise : aucun parti d'inspiration populiste ou xénophobe ne siègera au *Riksdag*. L'influence des petits partis populistes et xénophobes (la « Démocratie suédoise » ou des formations locales proches de son idéologie), qui décrochent quelques sièges dans les conseils municipaux, reste marginale, et concentrée au sud de la Suède. L'extrême-droite n'est entrée au Parlement suédois qu'une fois, à l'issue des élections de 1991, et n'y a pas eu d'élus depuis. La continuité s'exprime surtout dans l'attachement que le chef de file de l'alliance de centre-droit, Fredrik Reinfeldt, a manifesté à l'égard de l'Etat-providence suédois. « La droite suédoise serait-elle plus social-démocrate que les sociaux-démocrates eux-mêmes ? », s'interrogeait la presse durant la campagne électorale. Les journalistes n'ont pas manqué de souligner un détail symbolique : lors de débats télévisés pré-électorales, le Premier Ministre social-démocrate et son adversaire Fredrik Reinfeldt portaient le même type de costume, avec, pour tous deux, une cravate de couleur rouge. A la tête du parti conservateur suédois (dits les Modérés) depuis plus de trois ans, Fredrik Reinfeldt,

41 ans, a compris que les Suédois n'étaient pas prêts à rompre avec leur modèle social. A l'image de Tony Blair et de son *New Labour*, il a réorienté son parti au centre, adoptant une image plus pragmatique et consensuelle, le présentant même sur les affiches électorales comme « le nouveau parti des travailleurs ». « Je ne demande pas une révolution, parce que je crois que la société doit progresser de manière à ce que les gens, tout en étant stimulés, se sentent en sécurité » déclarait ainsi Fredrik Reinfeldt, quelque temps avant les élections. Au-delà de la stratégie marketing, ce positionnement de la « nouvelle droite » suédoise en faveur des valeurs traditionnellement associées à la social-démocratie révèle l'ancrage de ces valeurs, liées à l'histoire et à la culture suédoises, et donc difficiles à remettre en cause. En effet, si pour les observateurs étrangers, le « modèle suédois » est avant tout considéré comme un laboratoire d'idées importables dans leurs propres sociétés, les universitaires scandinaves ont mis en évidence ses fondements socio-historiques spécifiques.

Un modèle souvent évoqué et bien mal connu

Depuis plusieurs décennies, le « modèle suédois » fascine les observateurs étrangers, particulièrement les Français. « La Suède, modèle pour la France ? » titrait ainsi le journal *Combat* en 1969. Cet été, Ségolène Royal puis Gilles de Robien se sont rendus à Stockholm, en quête d'inspiration pour améliorer le dialogue social (la Présidente du Poitou-Charente) et valoriser les diplômés universitaires (dans le cas du Ministre de l'Éducation). « L'étrange monarchie socialiste » semble constituer un « inoxydable modèle » pour la société française. Pourtant, le pays qui exerce une si forte séduction dans notre imaginaire politique et intellectuel nous est presque inconnu. Ainsi, les contributions françaises disponibles sur l'histoire, la culture et la politique suédoises restent peu nombreuses. La barrière de la langue, l'éloignement géographique, et le coût élevé des recherches de terrain en Scandinavie sont autant de raisons évoquées pour expliquer ce paradoxe. Il apparaît surtout que les travaux sur la Suède ont été animés par une logique instrumentale. A l'instar des Anglo-

saxons, les observateurs français se sont montrés soucieux d'y trouver des solutions transposables dans leur pays, s'intéressant principalement aux politiques publiques (santé, justice, égalité des chances, etc.).

Les citoyens suédois ont pu exercer un pouvoir de contrôle sur leurs gouvernants dès le XVIII^e siècle.

C'est un journaliste Américain, Marquis Childs, qui a créé l'engouement international pour le « modèle suédois ». Enthousiasmé par ses séjours en Suède, il publie en 1936 *Sweden : The Middle Way*, ouvrage célèbre dans lequel il vante un système capable de conjuguer le meilleur du socialisme et du capitalisme. La Suède y est présentée



comme un laboratoire d'idées susceptibles d'aider à lutter contre la crise sociale américaine. Plus récemment le politiste Henry Millner confiait en préface de son ouvrage *Sweden : Social Democracy in Practice*, être parti chercher, à destination de la gauche canadienne, les leçons de la réussite social-démocrate suédoise. Ce rayonnement prend sans doute des allures de revanche pour un pays de neuf millions d'habitants, situé à la périphérie de l'Europe et qui au XIX^e siècle connut la pauvreté, et une importante vague d'émigration vers les Etats-unis. Les politistes suédois regrettent néanmoins l'ambiguïté de l'expression « modèle suédois », dont le contenu a changé au fil des années et des observateurs.

L'éthique social-démocrate et l'esprit du modèle suédois

Le « modèle suédois » n'a cependant pas eu que des thuriféraires : au début des années 1970, Roland

Huntford le qualifiait de « totalitaire ». En réaction aux considérations idéologiques et/ou instrumentales qui accompagnent la curiosité pour leur mode d'organisation sociale, des universitaires suédois se sont mis à étudier l'ancrage culturel de ce « modèle ». L'historienne Kristina Orfali s'est attachée à éclairer la signification culturelle que revêt en Suède l'éthique de transparence, assimilée par Huntford à un « totalitarisme doux ». Si la différenciation Etat/société n'y fait pas vraiment sens, c'est que les citoyens suédois ont pu exercer un pouvoir de contrôle sur leurs gouvernants dès le XVIII^e siècle. Le principe de publicité (*offentlighetsprincipen*), introduit à cette époque, permet à tout administré suédois d'avoir accès aux documents officiels sur simple demande auprès de

Afin d'adapter l'Etat-providence à ces défis, Le Gouvernement social-démocrate de Göran Persson a mené des réformes introduisant plus de libéralisme. Et l'idéal d'une « démocratie de services sociaux », produisant toujours plus de bien-être, a été ébranlé. Mais l'attachement à une éthique d'égalité et de solidarité reste fort. Les Suédois n'ont pas oublié leur passé rural et frugal, dans lequel ces valeurs étaient primordiales pour survivre face à une nature hostile. L'identification au mythe du paysan suédois, libre et solidaire, figure en bonne place des auto-représentations nationales. La social-démocratie s'est appuyée sur cette culture égalitaire et l'a incarnée pendant la majorité du XX^e siècle. Aujourd'hui, la nouvelle droite suédoise ne souhaite pas se démarquer de cet héritage. Il semble qu'en Suède, le XXI^e siècle sera social-démocrate ou ne sera pas. ■

et religieux, qui de surcroît n'a pas été en guerre depuis 1814. Introduite dès la fin des années 1980 par le travail de l'ethnologue Ake Daun sur les mentalités suédoises, la problématique culturelle et identitaire a pris son essor dans les années 90. Les défis posés par l'immigration (plus de 10 % de la Suède est actuellement d'origine étrangère), l'intégration européenne et la mondialisation ont conduit les Suédois à expliciter les valeurs fondatrices de leur contrat social.

Administrative compétente. Aujourd'hui, ils peuvent consulter le courrier des élus et leurs notes de frais. « L'Etat, c'est nous » résumait ainsi un slogan suédois des années 70. Cette mise en perspective permet de mieux comprendre pourquoi les Suédois acceptent une forte pression fiscale et conservent un rapport privilégié à l'Etat, vécu comme un lien communautaire plutôt que comme un gendarme. L'intérêt porté à l'identité nationale est un phénomène récent en Suède. Il semblait superflu dans un pays homogène sur le plan ethnique



* Anne COUVIDAT, diplômée de Sciences Po Bordeaux, associée au « CERVL. Pouvoir, Action publique, Territoire », est doctorante à l'Ecole doctorale de Science politique de Bordeaux. Elle travaille sur la Suède depuis plusieurs années où elle a, entre autres objets, étudié le modèle de leadership suédois.

Intégration et gouvernance européennes (IGE) sous **l'autre bannière étoilée**

Pluridisciplinaire, ce parcours de Sciences Po Bordeaux associe un contenu théorique et pratique afin d'offrir à ses étudiants une palette très large d'emplois à dimension européenne.

L'ouverture à l'internationale de Sciences Po Bordeaux n'est pas un vain mot. Le parcours Intégration et Gouvernance Européennes, démontre la volonté de l'Institut d'offrir à ses étudiants des débouchés adaptés aux nouvelles frontières du monde du travail. Le sous-titre de cette formation - « les métiers de l'Europe » - n'est d'ailleurs pas innocent. Il illustre la finalité pragmatique d'un enseignement qui colle avec son temps. « Notre vocation première est de donner à nos étudiants les moyens d'acquérir une dimension européenne, à la fois pour leur formation propre et

pour leur insertion professionnelle » résume François-Charles Mougel. Le responsable de ce parcours insiste d'ailleurs sur la pluridisciplinarité de cette formation. Celle-ci allie la richesse de « cours fondamentaux » et l'exigence concrète de « travaux pratiques » et vise autant le marché de l'emploi « public » que « privé » grâce à ses options « institutions et politiques en Europe » et « culture et pratique des affaires en Europe ».

Une formation plurielle, à l'image de l'Europe

Le parcours professionnalisé Intégration et Gouvernance Européennes se déroule sur deux ans dans le cadre de la Mention Affaires internationales. Il se caractérise par un choix diversifié de matières (histoire, géographie, économie, gestion, droit public et privé, science politique, langues, sciences sociales...) et par une large place accordée à des exercices à vocation professionnelle (gestion de projet européen, recherche de stage, contact avec des professionnels en exercice, veille documentaire...). Les méthodes d'enseignement employées vont des plus classiques (cours, séminaires, conférences de méthode...) aux plus innovantes (jeux de simulation, rédaction de note stratégique...). Cette synergie est renforcée par une complémentarité entre tous les acteurs pédagogiques du parcours : enseignants-chercheurs, chercheurs, intervenants professionnels en activité, en France ou à l'étranger. Cette diversité, fil rouge de cette formation multicolore, se retrouve dans le profil de ses élèves. Ils sont issus soit d'un premier cycle de Sciences Po Bordeaux soit d'autres établissements français ou étrangers. La dernière promotion de ce parcours a ainsi enregistré la présence dynamisante de jeunes européens, originaires de Slovaquie, Lituanie, Roumanie et Biélorussie.



François-Charles Mougel

Un large spectre d'emplois

Le parcours Intégration et Gouvernance Européennes (IGE) offre donc un large spectre d'emplois potentiels pour ses étudiants. Lesquels peuvent aspirer à intégrer la fonction publique européenne ou un syndicat, une représentation ou une mission gravitant autour de Bruxelles ou Strasbourg. « Il ne faut pas limiter le profil de nos candidats aux institutions européennes » insiste François Mougel, qui cite comme exemple la diversité des stages obtenus par sa promotion

de 5^e année 2004/2005 (lire encadré). Des postes qui, de manière directe ou indirecte, possèdent un lien affirmé avec l'Europe. Ces derniers s'obtiennent parfois à l'issue du stage obligatoire de fin de scolarité. Une étape cruciale du cursus, qui doit faire l'objet d'un travail collégial du corps enseignant et des étudiants, sans oublier l'aide du service des stages de Sciences Po Bordeaux. Cet exercice au long cours débouche dans tous les cas sur une première expérience professionnelle européenne sous la bannière bleue étoilée d'or, symbole des espérances... ■

L'Europe, par toutes les portes

Si l'on juge une formation par la qualité des stages obtenus par ses étudiants, le parcours Intégration et Gouvernance Européennes (IGE) peut se prévaloir d'un certain succès. La trentaine de stagiaires de 5^e année de Sciences Po Bordeaux de chacune des deux dernières promotions a trouvé chaussures à son pied, dans des postes et auprès d'organismes très variés, à Bruxelles (Maison du sport français, Land de Baden Württemberg, différents services de la Commission européenne) comme ailleurs. Parmi les gros pourvoyeurs d'offres de stage, on note un fort intérêt des services à vocation européenne au sein de collectivités (Conseils Régionaux d'Aquitaine, de Rhone-Alpes, du Limousin, de Haute-Normandie, du Nord Pas-de-Calais, Mairie de Bordeaux et Toulouse...). Les grandes entreprises (Compagnie Saint-Gobain, EADS Sogerma, Deutsche Post...) et les structures qui ont une mission de lobbying et de représentation (association française d'action artistique, french music export New York, Brussels international artists manager...) sont également très présentes. ■

François-Charles Mougel,
un historien des
Relations internationales

Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, docteur de 3^e cycle et docteur d'Etat ès-lettres, François-Charles Mougel enseigne à Sciences Po Bordeaux depuis plus de 30 ans. Ses travaux de recherche sur le Royaume-Uni, l'Europe du Nord et les Relations internationales l'ont amené à rédiger une dizaine d'ouvrages et à collaborer à une quinzaine de revues. Cette connaissance s'est accompagnée de tâches plus matérielles en faveur du monde étudiant, en qualité de responsable, de 1988 à 1998, des échanges Erasmus et Socrates de l'Institut. Un profil taillé sur mesure pour prendre en charge et développer le parcours Intégration et Gouvernance Européennes, né en 2004 / 2005 à l'occasion de la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat). Nous avons profité de notre rencontre avec François Mougel pour lui demander de nous recommander un ouvrage « accessible » et « vivant » sur l'Europe. Sa réponse : « *Les Mémoires* » de Jacques Delors*. ■

* Jacques DELORS, *Mémoires*, (Plon, 2004), écrit avec la collaboration de Jean-Louis Arnaud (disponible aussi en Livre de Poche).

La couronne australe

Thomas Feldstein (promo 2000), ancien diplômé de Sciences Po Bordeaux, vient de passer deux ans en Australie en qualité de professeur d'histoire au lycée franco-australien de Camberra. Il nous apporte son éclairage sur l'évolution économique, politique et sociale de ce « pays continent ».

Comment expliquez-vous que l'Australie, grand pays par la taille et riche sur le plan économique, ne fasse pas parler de lui en France et en Europe autrement que par le surf, les wallabies ou le rugby ?

Tout simplement par le fait que « ces clichés » constituent aussi une part de la réalité australienne ! Le surf tient une place importante dans le mode de vie de bon nombre d'Australiens. Il est pratiqué avec beaucoup de naturel, loin du sport « frime » qu'il peut être parfois en France. Le rugby et le sport en général sont des piliers de la société australienne, à la fois en termes de lien social et d'activité économique. Quant aux kangourous, ils sont partout, y compris en zone urbaine ! Il faut reconnaître également que l'Australie, pays très éloigné géographiquement de l'Europe, a peu à proposer en matière de produits d'exportation « repérables ». C'est certes un grand pays riche, mais il exporte essentiellement des minerais et des produits agricoles. En outre, l'Australie « s'américanise » de plus en plus, et tourne progressivement le dos à la Grande-Bretagne et à ses racines européennes. Son regard se porte vers l'Asie, d'où vient une large part de sa population.

On sait en revanche que l'Australie est active depuis de nombreuses années dans des organisations régionales. Quelle est la stratégie politique et le positionnement de ce pays dans la zone Asie-Pacifique ?

Il est certain que l'Australie, depuis la Guerre Froide, cherche à jouer un rôle de premier plan dans les relations régionales. Elle est intervenue comme force d'interposition et de maintien de l'ordre aux Iles Salomon, au Timor Oriental, en Papouasie Nouvelle Guinée... où elle a sou-

vent envoyé des policiers - et non des soldats - pour soutenir et former les forces locales. Ses relations sont délicates avec l'Indonésie : obligés de coopérer dans la lutte contre le terrorisme, les deux pays s'opposent quant au partage d'influence dans la zone. Depuis quelques mois, Camberra doit gérer l'épineux dossier de demandeurs d'asile politique indonésiens : accueillir ces indépendantistes reviendrait à reconnaître leurs revendications face à Djakarta... Il y a un élément qu'il ne faut jamais oublier. Le plus proche voisin de l'Australie, l'Indonésie, est le pays musulman le plus peuplé au monde. Il abrite des groupes terroristes qui ont déjà frappé de manière spectaculaire avec l'attentat de Bali (200 morts, majoritairement Australiens) et l'ambassade d'Australie à Djakarta. Incertain quant à l'avenir, le gouvernement australien préfère jouer la carte du soutien des Etats-Unis, qui disposent d'importantes bases militaires dans la région. Les armées des deux pays collaborent régulièrement. Le territoire australien sert par exemple de terrain d'entraînement à l'armée américaine.

Limitation des armements, environnement, développement et aide humanitaire... L'Australie jouit d'une bonne image en la matière. Est-elle surfaite ?



Thomas Feldstein

Je regrette de dire qu'elle me paraît surfaite, du moins en partie. L'approche australienne est en effet paradoxale. C'est un des derniers pays à utiliser des centrales thermiques au charbon très polluantes et à ne pas avoir ratifié le protocole de Kyoto. Mais c'est aussi une nation où le tri sélectif est parfaitement entré dans les mœurs et s'avère efficace, y compris dans une agglomération de 4 millions d'habitants comme Sydney. La prise de conscience des menaces sur l'environnement manque de globalité. Certes, une large partie de la population est engagée dans le mouvement de défense de la forêt tasmannienne. Mais alors que le pays se trouve juste sous le trou de la couche d'ozone, chacun utilise sa voiture personnelle et installe la climatisation partout. C'est là où, me semble-t-il, la société australienne glisse sur les traces de l'Oncle Sam. Société de consommation, elle est peu politisée, peu syndicalisée, et il y règne une vraie culture du consensus.

L'intégration des francophones dans la société australienne est-elle aisée ? Quels sont les profils recherchés et les secteurs d'activités qui recrutent, notamment chez les jeunes diplômés ?

La communauté francophone est assez réduite, mais présente (environ 60 000 Français, ainsi que de nombreux Canadiens). Sydney et Melbourne concentrent plusieurs milliers de nos compatriotes. On compte également plusieurs pâtisseries françaises ! Tous ceux qui travaillent dans les métiers de bouche ont en effet de bonnes chances de trouver un job. Les Français ont plutôt une bonne image dans le pays, liée à l'industrie du luxe et au vin. Les essais nucléaires de 1995 sont presque oubliés. Sur le plan professionnel, la possibilité de formation tout au long de la vie est une réalité et les diplômés sont souvent moins valorisés que les compétences. Pour autant, l'Australie n'est pas le pays ouvert que l'on pourrait croire. En dehors du visa travail-vacances réservé aux étudiants, venir y travailler ne se fait que de manière très encadrée. ■

* Thomas Feldstein a obtenu son Capes d'Histoire-Géographie après sa sortie de l'Institut et effectué son année de stage à Bordeaux, avant de travailler en Alliance française en Mauritanie en 2003. Professeur au Collège Victor-Louis de Talence, il est parti en Australie pour un contrat de deux ans qui s'est terminé en juillet 2006. Depuis la rentrée de septembre, il enseigne au Lycée Sud Médoc du Taillan-Médoc près de Bordeaux.



Des débats en perspective

Les Rencontres Sciences Po Bordeaux ont, à peu de choses près, l'âge moyen d'un étudiant de Sciences Po Bordeaux : 22 printemps. La formule n'a pas pris une ride et présente toujours un visage séduisant, dont les contours pour l'année 2006-2007 se dessinent, même s'ils ne sont pas totalement arrêtés.

Le programme définitif sera officialisé fin octobre. Mais on connaît déjà, avec toutes les précautions d'usage liées à une défection de dernière minute, une première partie des invités, dont celle qui aura la charge d'ouvrir les débats. Il s'agit de Carla Del Ponte, procureur au Tribunal international de La Haye pour l'ex-Yougoslavie. Nommée à ce poste depuis 1999 par le Conseil de sécurité des Nations Unies, cette femme engagée, instruit et poursuit l'accusation contre les auteurs présumés des crimes de guerre, de génocide ou contre l'humanité. Il sera question de droit international, mais aussi de justice et de lutte contre la barbarie. Les mois de novembre et de décembre verront ensuite l'Institut aborder la question du modèle social français. Le 23 novembre, dans le cadre du Festival du film d'histoire de Pessac, une Rencontre sera organisée en lien avec le thème de la manifestation, intitulée « douce

France ». L'invité pressenti pour ce Grand Oral n'a pas encore confirmé sa présence à l'heure où nous imprimons ces lignes. En revanche, on connaît les participants de la table ronde du 14 décembre qui, un an après les émeutes de la région parisienne, répondront à la question : « la ville brûle-t-elle ? ». Les échanges entre Xavier Lemoine, maire UMP de Montfermeil, Manuel Valls, député-maire PS d'Evry, Fadéla Amara, présidente de l'association Ni putes Nisoumises, Mustafa Yildiz, chef d'entreprise, et Eric Maurin, sociologue (à confirmer), risquent d'être pour le moins... « enflammés ».

Cuisine et dépendance

Une autre rencontre, plus légère celle-ci, ne devrait pas manquer de sel. Elle portera le 29 mars 2007 sur « la cuisine » (entendez « de l'an-



Françoise Taliano-des Garets

cienne à la nouvelle »). Des toques célèbres et des jeunes chefs en devenir feront « monter la sauce » autour de ce thème, dans une terre où le bon goût est roi. Décentralisé, l'événement se déroulera en effet dans le Lot-et-Garonne et sera agrémenté de la visite d'un hôtel de luxe. Le 12 avril 2007, pour la dernière de l'année, Sciences Po Bordeaux reviendra à des préoccupations plus politiques. La venue de Marcel Gauchet, philosophe, rédacteur en chef de la revue *Le Débat*, devrait nourrir intellectuellement le public avide de sciences sociales. A ces rencontres, déjà programmées et validées, viendront s'ajouter d'autres dates, avec des invités très diversifiés. Les rencontres 2006/2007 seront donc, comme les années précédentes, toujours aussi éclectiques. N'est-ce pas le privilège de la jeunesse que de chercher sans cesse à élargir son horizon ?... ■

Pour mémoire

Les Rencontres se déroulent en général le jeudi après-midi, à l'Institut d'Etudes Politiques, sur le Domaine Universitaire, à Pessac. Elles prennent la forme de « grands oraux », de « tables rondes » ou de « tête-à-tête ». Un « temps fort » et une « rencontre décentralisée » sont également programmés au cours de l'année. Ces rendez-vous mettent une ou plusieurs personnalités (experts ou témoins) en situation de répondre ou de débattre à partir de questions élaborées par un "jury", constitué de quatre étudiants et "présidé" par un journaliste de Sud Ouest. Les thèmes de la conversation, qui ne sont pas dévoilés aux invités, font l'objet au préalable d'un gros travail de recherche et d'investigation des étudiants. Actuellement vous pouvez consulter les comptes rendus des Rencontres, rédigés par une étudiante de 4^e année, Aurélie Rodriguez, sur le site internet de l'établissement. Les étudiants de Sciences Po qui souhaitent rejoindre l'équipe permanente d'organisation des Rencontres sont les bienvenus. Il leur suffit de se rapprocher d'Anny Roumilly, collaboratrice de Françoise Taliano-des Garets, responsable des Rencontres Sciences Po / Sud Ouest. ■

Mode d'emploi

L'accès aux Rencontres est libre et gratuit. Celles-ci se déroulent dans l'amphi Montesquieu, fort de 450 places. En plus, l'amphi Siegfried, qui comprend 300 places, retransmet en direct et sur écran géant les débats. Il est conseillé aux personnes intéressées de se rendre à l'Institut le plus tôt possible avant les grands oraux, surtout si la personnalité invitée est médiatique. Pour toute information ou question, voici les sources d'information à votre disposition :

Informations générales :

www.sciencespobordeaux.fr

e-mail :

sciencespo-sudouest@sciencespobordeaux.fr

Téléphone du Bureau des Rencontres : 05 56 84 42 95

Le sourire de Sciences Po Bordeaux

Marie-José Philippot est chargée de l'Accueil à Sciences Po Bordeaux. Cette fidèle collaboratrice de l'Institut renseigne les étudiants et le public, assure le standard téléphonique et gère le courrier de l'établissement. Un rôle indispensable, au carrefour de la vie quotidienne de l'institution. Une mission essentielle pour une personne unanimement appréciée.



Marie-José Philippot

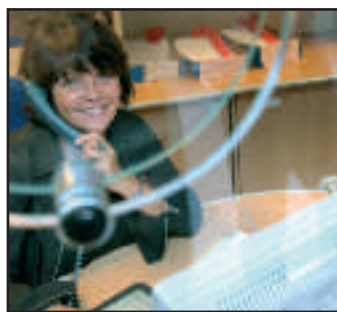
Si vous appelez Sciences Po Bordeaux régulièrement ou si vous fréquentez l'établissement de temps en temps, sa voix et son visage vous sont familiers. Marie-José Philippot travaille à l'accueil de l'Institut. Cet espace, situé en face des portes d'entrée du bâtiment principal, est matérialisé par un comptoir et deux vitres coulissantes. La pièce, équipée d'un bureau, de deux ordinateurs et de grands casiers pour le courrier, constitue le repaire de « Marie-Jo » et le point de rendez-vous des étudiants et du grand public en mal d'informations. Fréquenté toute l'année, mais relativement calme hors périodes universitaires, l'endroit redevient une véritable ruche avec la reprise des cours. « Les nouveaux élèves sont perdus. Je les renseigne et leur indique les salles, le tableau d'affichage, la scolarité ou le bureau des enseignants. A partir d'octobre, je distribue les cartes étudiantes pendant tout le mois ». L'effervescence, teintée parfois de petits moments de panique pour les premières années, laisse ensuite la place à l'habitude. « Il me semble que les petits nouveaux sont moins matures que les années précédentes » fait remarquer « Marie-Jo », confortant l'idée répandue de nouvelles générations « plus protégées » et « couvées » que les précédentes. De fait, cette

dernière retrouve la fibre maternelle lorsqu'elle est amenée à appeler un médecin pour une élève malade ou prévenir un professeur pour un étudiant en retard. Les sollicitations s'estompent ensuite au fil des semaines : « J'ai observé une baisse sensible des demandes de renseignements à partir du mois de novembre. On sent qu'ils ont trouvé leurs repères » précise la première intéressée, qui retrouve de son côté son rythme de croisière.

Un lieu de vie et de passage

Lieu de passage, l'accueil renseigne tout au long de l'année le personnel enseignant et administratif pour des informations liées à la vie de

l'établissement. Il reçoit également la visite d'un public très diversifié, des fournisseurs pour des livraisons aux parents pour des demandes d'informations spontanées sur l'école et ses activités. Par conséquent, la fonction d'accueil exige une bonne et longue connaissance de la maison. Un atout dont peut se prévaloir notre hôtesse, locataire des lieux



depuis 5 ans, mais employée de l'établissement depuis 1981. « Je suis rentrée à Sciences Po Bordeaux il y a 25 ans au service entretien sur les recommandations de la responsable du service de l'époque. A ce moment-là, je travaillais comme vendeuse dans un magasin de vêtements, un emploi que j'occupais depuis l'âge de 16 ans ». Marie-José Philippot a donc profité du départ à la retraite de l'ancienne titulaire du poste, en 2001, pour retrouver le plaisir du contact avec le public. Cette fonction s'accompagne par ailleurs d'autres missions : la réception des appels téléphoniques, la gestion du courrier ou la réalisation de quelque 15 000 copies d'examen à l'année, pour ne citer que les plus importantes. Ce qui confère un indispensable don d'ubiquité. ■

Résultats des trois examens d'entrée à Sciences Po Bordeaux - Rentrée 2006

	BAC 0	BAC+1	BAC+3	TOTAL
Inscrits "On line"	1867	1969	559	4395
Inscrits "Confirmés"*	1779	1878	511	4168
Présents aux épreuves	1591	1376	435	3402
Admis définitifs	140	140	60	340
Proportions (Admis / Présents)	8,80	10,17	13,79	9,99

* Candidats "On line" ayant effectivement envoyé leur dossier pour tenter les épreuves d'entrée.

Arnaud Benedetti

A la recherche d'un nouveau défi

Hier encore directeur de la Communication du CNES (Centre National des Études Spatiales), Arnaud Benedetti occupe la même fonction au CNRS depuis la rentrée de septembre 2006. L'ancien étudiant de Bordeaux, (Promo 1986), abandonne les étoiles pour la recherche.

« Arnaud Benedetti, actuellement directeur de la Communication Externe, de l'Éducation et des Affaires Publiques du Centre National d'Études Spatiales (CNES) est nommé directeur de la Communication du CNRS à compter du 1^{er} septembre ». C'est par ce communiqué que le Centre National de la Recherche Scientifique a annoncé le recrutement de l'ancien élève de Sciences Po Bordeaux. Exit les étoiles. Bonjour la recherche. « Ce changement de fonction est le fruit des rencontres et des circonstances » explique Arnaud Benedetti, qui confesse « le souhait de se remettre en question et de relever un nouveau défi », dans une vie universitaire et professionnelle marquée par la pluridisciplinarité. Originaire du Lot-et-Garonne, l'ancien bachelier du lycée Georges Leygues de Villeneuve-sur-Lot avait déjà choisi la filière Sciences Po pour cette raison, fortifié par l'atavisme familial. « Mon grand-père avait fréquenté l'école libre de Science politique et mon frère avait fait l'IEP. J'étais donc sensibilisé. De toute façon, le contenu généraliste de l'Institut me convenait parfaitement car j'avais l'âme d'un touche-à-tout ». Une sensibilité qui lui fera choisir la filière « Politique et Sociale » pour ouvrir au maximum le champ des orientations possibles. « La diversité des matières et la motivation des enseignants ont rendu mes années Sciences Po très positives. Le climat était excellent, avec des étudiants solidaires. J'ai d'ailleurs gardé de cette période un ami très proche, qui fait partie de mes intimes ».

Un esprit de synthèse

Le directeur de la Communication reconnaît devoir à Sciences Po Bordeaux l'acquisition « d'une méthode de travail » et des « fondamentaux », très utiles pour rédiger des plans ou aiguïser un esprit de synthèse. Des atouts qui lui permettront de poursuivre ses études avec

succès. Après le diplôme de l'IEP en 1986 et une maîtrise de Droit Public et de Sciences Politiques l'année suivante, Arnaud Benedetti décrochera son DEA de Sciences politiques à l'IEP de Paris (1989) et son DEA de Sciences Sociales à l'École Normale Supérieure et à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (1990). Des bagages qui lui vaudront de devenir collaborateur parlementaire à l'Assemblée nationale puis au Parlement européen, avant d'endosser le rôle de chargé de mission auprès du Professeur Alain Pompidou, alors Conseiller scientifique du Premier ministre Édouard Balladur. « Ma première rencontre avec le monde scientifique date de cette époque » avoue l'intéressé, qui s'éloigne de la politique pour intégrer le CNES en 1995. Une mise sur orbite réussie. D'abord chargé des relations avec le Parlement puis chef du département Information et responsable du service de presse, Arnaud Benedetti est nommé directeur de la Communication et des Affaires publiques en 2003.

La fonction de Dircom

S'il change d'entreprise aujourd'hui, l'ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux reste fidèle au poste de

directeur de la Communication (Dircom). Un métier qu'il affectionne, même si celui-ci n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur. « Contrairement à certaines idées, c'est une fonction très stratégique, qui ne se résume pas à la maîtrise d'outils. C'est un poste de direction à part entière qui exige une confiance totale de la gouvernance d'entreprise et une relation personnelle très établie avec son dirigeant principal. Communiquer, c'est savoir se positionner. C'est une fonction très politique ». Cette voie attire d'ailleurs de nombreux étudiants de Sciences Po, à



Arnaud Benedetti

qu'il le Dircom du CNRS recommande de se spécialiser d'une part à travers les « parcours professionnels » au sein du Master et de multiplier les expériences d'autre part, en intégrant par exemple une agence de communication. « C'est un métier qui exige de se confronter aux réalités. Il est difficile, usant, mais passionnant ».

Le CNRS en bref

Le Centre National de la Recherche Scientifique est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du Ministre chargé de la Recherche. La structure emploie 30 000 personnes, dont 26 000 statutaires, 11 600 chercheurs et 14 400 ingénieurs, techniciens et administratifs. Son budget en 2006 s'élève à 2,738 milliards d'euros. Le CNRS exerce son activité dans tous les champs de la connaissance, en s'appuyant sur 1260 unités de recherche et de service. Arnaud Benedetti rentre donc dans une structure de grande envergure, à un poste plutôt « exposé ». En effet, le CNRS a été placé récemment sous les feux de la rampe suite à des critiques de plus en plus soutenues, une situation financière fragilisée (*Le Monde* du 21 décembre 2005) et une crise interne très médiatisée, suite à la démission du Président de Conseil d'Administration (Bernard Meunier), le limogeage de son directeur (Bernard Larroutour) et la nomination de Madame Catherine Bréchnignac en qualité de nouvelle Présidente et de Monsieur Arnold Migus en tant que Directeur général. Sciences Po Bordeaux accueille deux "Unités Mixtes de Recherche" du CNRS (UMR) : le "Centre d'Études d'Afrique Noire" (CEAN) et le "CERVL. Pouvoir, Action publique, Territoire". Le premier est dirigé par René Otayek, le second par Vincent Hoffmann-Martinot, tous les deux directeurs de recherche du CNRS.



Directeur de la publication : Robert LAFORE
Comité de lecture :

Robert LAFORE, Didier CHABAULT, Jean PETAUX

Coordination : Jean PETAUX

Rédaction en chef :

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

Edition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette : Thierry PIERS, « Microclimat »

Mise en page : Jean-Thierry DINH

Photos : Laurent WANGERMEZ

Impression : Imprimerie Laplante, Mérignac

N°ISSN : 1635-3102

SCIENCES PO BORDEAUX

**11, Allée Ausone - Domaine universitaire
33607 PESSAC - CEDEX**

Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37

www.sciencespobordeaux.fr

j.petiaux@sciencespobordeaux.fr

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945,
portant création des Instituts d'Études Politiques.